



16 avril 2018

Stratégie Culture du canton du Valais 2018

(IVS).- Sur la base d'un état des lieux et d'une évaluation de l'action étatique passée, le Conseil d'Etat a adopté la *Stratégie culture 2018* qui définit la vision, les objectifs et les priorités que l'Etat du Valais entend poursuivre au cours de la décennie en application des missions que lui confie la loi sur la promotion de la culture (LPrC).

La politique valaisanne d'encouragement culturel a 10 ans : bilan et ajustements

En 2007, le Conseil d'Etat adoptait *La politique d'encouragement culturel* qui fixe les orientations générales. Dix ans plus tard, l'heure est au bilan et aux ajustements. Le constat est réjouissant. En une décennie, la scène artistique et culturelle valaisanne s'est développée et renforcée, la participation culturelle et la culture deviennent des enjeux importants dans le développement du canton, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine constituent des éléments centraux pour la société.

Afin de définir la vision, les objectifs et les priorités pour les années à venir, le Conseil d'Etat a adopté la *Stratégie culture 2018*. Elle entend promouvoir une vie artistique et culturelle diversifiée, en relation forte avec la population, l'histoire et le territoire et qui s'appuie sur un réseau d'institutions qui collaborent entre elles.

Les enjeux d'une stratégie

A travers un soutien différencié qui tient compte des phases de développement d'une carrière artistique, l'Etat souhaite apporter une réponse à la croissance tant qualitative que numérique des artistes actifs dans notre canton, généralement diplômés des hautes écoles d'art, de musique ou des arts de la scène mises en place depuis quelque 20 ans par les cantons. Il souhaite également porter une attention plus soutenue à la diffusion, dans le canton et hors des frontières cantonales, de la production artistique valaisanne.

La réalisation récente des *Arsenaux*, qui abritent notamment la Médiathèque Valais et les Archives de l'Etat, et dont le succès public poursuit une forte progression, montre l'importance de doter le Valais d'institutions culturelles performantes et largement ouvertes au public. Au cours des années à venir, l'Etat s'engagera dans la reconfiguration du complexe des Musées cantonaux pour en faire un pôle patrimonial fort, en phase avec le site des collines de Valère et de Tourbillon où sont désormais regroupés les Musées d'art, d'histoire et de la nature ainsi que le centre des expositions temporaires du Pénitencier.

Dans le même temps, le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil un projet de modification de la loi sur la promotion de la culture en vue de renforcer les instruments pour la sauvegarde du patrimoine culturel et soutenir les institutions patrimoniales d'intérêt cantonal. A travers ces deux axes, il s'agit de poursuivre une politique qui développe des pôles d'excellence tout en maintenant un réseau d'institutions dans l'ensemble du territoire.

Le projet pilote *Art en partage*, rendu possible grâce au soutien de la Fondation Suisse pour la culture Pro Helvetia, a démontré l'intérêt des projets de participation culturelle qui permettent à des groupes de la population et à des artistes de conduire des processus de création partagée. Il a souligné l'importance de telles démarches pour développer la qualité du « Vivre ensemble ». L'Etat souhaite développer de tels dispositifs de soutien à la participation culturelle.

Le Conseil d'Etat souhaite renforcer la synergie entre les domaines de l'économie et de la culture à travers, d'une part, une meilleure intégration et valorisation des produits culturels, notamment patrimoniaux, dans l'offre touristique et, d'autre part, les possibilités qu'offrent les technologies digitales dans le cadre de la création artistique et la valorisation du patrimoine. Le renforcement des compétences entrepreneuriales chez les acteurs culturels et de la connaissance de l'offre culturelle chez les professionnels du tourisme constitue également une des clés du succès de la démarche.

Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture – 079 248 07 80**
- **Jacques Cordonier, chef du Service de la culture – 027 606 46 70 ou 079 402 36 41**

Dossier de présentation de la Stratégie culture 2018 et illustrations libres de droits téléchargeables sur le site: <https://www.vs.ch/web/culture/infos-medias>